

**COMPTE ADMINISTRATIF  
DE L'EXERCICE 2018**

## SOMMAIRE

	Pages
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
<b>I-L'EXECUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT .....</b>	<b>3</b>
<b>A-Les recettes de fonctionnement.....</b>	<b>3</b>
1) Impôts et taxes.....	4
2) Dotations et participations .....	5
3) Produits des services et du domaine .....	5
4) Autres produits de gestion courante .....	6
5) Atténuations de charges .....	6
6) Produits exceptionnels.....	7
<b>B-Les dépenses de fonctionnement.....</b>	<b>7</b>
1) Dépenses de gestion courante.....	7
2) Atténuations de produits .....	8
3) Charges financières .....	9
<b>II-L'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT .....</b>	<b>9</b>
<b>A-Les recettes d'investissement .....</b>	<b>9</b>
1) Dotations et fonds divers .....	10
2) Subventions d'investissement .....	10
3) Emprunts et dettes assimilées .....	10
4) Reports de recettes de l'exercice 2018.....	10
<b>B-Les dépenses d'investissement .....</b>	<b>11</b>
1) Dépenses d'équipement .....	11
2) Autres dépenses d'investissement .....	12
3) Reports de dépenses de l'exercice 2018.....	13
<b>III-LE RESULTAT NET DE L'EXERCICE 2018 .....</b>	<b>13</b>
<b>IV-LES RATIOS BUDGETAIRES DE L'EXERCICE 2017 .....</b>	<b>15</b>
<b>IV-TABLEAU DE SYNTHESE DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2018 .....</b>	<b>17</b>

## INTRODUCTION

La synthèse des réalisations financières de l'exercice 2018 peut être présentée au moyen du tableau suivant (mouvements réels hors mouvements d'ordre) :

Montants (en M€)	CA 2017	CA 2018	Var. en %
<b>1-Section de fonctionnement</b>			
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>80,518</b>	<b>90,854</b>	<b>+12,8%</b>
Recettes de gestion courante	76,015	77,445	+1,9%
<i>Cessions foncières</i>	<i>0,009</i>	<i>7,637</i>	<i>***</i>
<b>Dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>69,155</b>	<b>68,933</b>	<b>-0,3%</b>
Dépenses de gestion courante	57,076	56,820	-0,4%
<i>Dont dépenses de personnel</i>	<i>37,773</i>	<i>36,991</i>	<i>-2,1%</i>
<b>2-Section d'investissement</b>			
<b>Recettes réelles d'investissement</b>	<b>18,127</b>	<b>15,937</b>	<b>-12,1%</b>
<i>Dont emprunt globalisé</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>***</i>
<i>Dont taxe d'aménagement</i>	<i>0,978</i>	<i>3,358</i>	<i>***</i>
<i>Reports de recettes</i>	<i>7,304</i>	<i>3,016</i>	<i>***</i>
<b>Dépenses réelles d'investissement</b>	<b>21,873</b>	<b>25,336</b>	<b>+15,8%</b>
Dépenses d'équipement	17,103	15,947	-6,8%
<i>Dont acquisitions foncières</i>	<i>2,957</i>	<i>5,853</i>	<i>***</i>
<i>Reports de dépenses</i>	<i>10,248</i>	<i>8,267</i>	<i>***</i>
<b>3-Résultat de l'exercice</b>	<b>+4,673</b>	<b>+7,271</b>	<b>***</b>

## I-L'EXECUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

### A-Les recettes de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement sont égales à 90,854 M€ en 2018, soit un taux de réalisation de 101,8% en 2018. Les recettes de gestion courante augmentent de +1,9% au CA 2018 (+1.430 k€) par rapport au CA 2017.

Réalisations budgétaires 2018 (k€)	Prévisions	Réalisations	Taux (%)
<b>RECETTES REELLES</b>	<b>81.782</b>	<b>90.854</b>	<b>101,8</b>
<b>Recettes de gestion courante</b>	<b>76.067</b>	<b>77.445</b>	<b>101,8</b>
Impôts et taxes (R73)	58.050	59.452	102,4
Dotations et participations (R74)	11.980	11.913	99,4
Produits des services et du domaine (R70)	5.454	5.518	101,2
Autres produits de gestion courante (R75)	584	561	96,2
<b>Produits financiers (R76)</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>***</b>
<b>Atténuation de charges (R013)</b>	<b>127</b>	<b>180</b>	<b>141,7</b>
<b>Produits exceptionnels (R77)</b>	<b>954</b>	<b>8.595</b>	<b>***</b>
<i>Dont cessions d'immobilisations (R775)</i>	<i>***</i>	<i>7.637</i>	<i>***</i>
<b>Excédent de fonctionnement 2017 (R002)</b>	<b>4.631</b>	<b>4.631</b>	<b>***</b>
<b>RECETTES D'ORDRE</b>	<b>1.300</b>	<b>1.370</b>	<b>***</b>
<b>RECETTES TOTALES</b>	<b>83.082</b>	<b>92.223</b>	<b>***</b>

L'excédent budgétaire de réalisation de recettes courantes par rapport aux inscriptions de l'exercice 2018 représente un montant de +1,377 M€ et provient principalement des droits de mutation à titre onéreux (DMTO) à raison de +1,327 M€, soit un montant encaissé de 3,020 M€ contre une inscription budgétaire pour l'exercice 2018 de 1,693 M€.

**1) Impôts et taxes** ..... **59,452 M€**  
 Variation 2017/2018 ..... +1,9%

Les recettes fiscales encaissées sont égales à 59,452 M€ pour l'exercice 2018.

Le seul produit de la fiscalité directe (articles 731) désormais limité à la taxe d'habitation et aux taxes foncières représente un montant total de 36,289 M€ en 2018 contre 35,793 M€ en 2017 (+1,4%). Pour mémoire, la revalorisation forfaitaire des bases d'imposition a été égale à +1,2% en 2018.

Ce montant de 36,289 M€ en 2018 se répartit comme suit :

- **Taxe d'habitation**..... **23,579 M€**  
 - **Taxe foncière bâtie** ..... **12,455 M€**  
 - Taxe foncière non bâtie ..... 0,023 M€  
 - Rôles supplémentaires et complémentaires ..... 0,232 M€  
**Soit un total de** ..... **36,289 M€**

La taxe d'habitation représente 2/3 des recettes de fiscalité directe communale 2018 (65%).

Le transfert de la fiscalité économique (CVAE à la MGP et CFE à l'EPT10) est compensé par l'attribution de compensation métropolitaine (ACM) versée par la MGP qui est égale à 13,569 M€ pour 2018, soit 25% du total. Ce montant a été réajusté en DM2 de 13,097 M€ à 13,569 M€ (+472 k€) pour intégrer les rôles supplémentaires de CFE versés en avril 2018 à l'EPT10 au titre de l'exercice 2015.

Les autres recettes fiscales significatives de l'exercice 2018 sont constituées de :

- **Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)** ..... **5,435 M€**  
 - **Droits de mutation à titre onéreux (DMTO)**..... **3,020 M€**

L'excédent de TEOM (recettes moins dépenses y compris le reversement à l'EPT10 pour 4,415 M€) est égal à +818 k€ pour 2018 contre +1,329 M€ pour 2017 (-511 k€).

Avec un niveau encaissé de 3,020 M€ en 2010, la recette encaissée des DMTO baisse de seulement -0,2% en 2018 (-7 k€) par rapport à 2017 qui constituait le montant d'encaissement annuel le plus élevé depuis 1982. Sur 10 ans (2009-2018), la moyenne annuelle encaissée des DMTO est largement supérieure à 2 M€ (2,430 M€).

Les autres recettes de fiscalité indirecte sont constituées de :

- la taxe sur l'électricité ..... 782 k€  
 - les droits de voirie (titres émis) ..... 239 k€  
 - les droits de stationnement ..... 102 k€

- les taxes funéraires .....17 k€

**Au total, l'excédent de recettes fiscales par rapport aux prévisions budgétaires de l'exercice 2018 est égal à +1,402 M€.**

**2) Dotations et participations .....11,913 M€**  
Variation 2017/2018 ..... -0,3%

**La dotation forfaitaire de DGF 2018 s'élève à 6,598 M€ contre 6,690 M€ en 2017 (-92 k€). En 2018, la DGF ne représente plus que 55% du montant total des dotations et participations encaissées contre 72% en 2014.** En 2018, la ville de Maisons-Alfort a également perçu un montant résiduel de 210 k€ de DSU (-10%) dans le cadre du mécanisme de garantie triennale dégressive (2017-2019) (2<sup>ème</sup> année de garantie).

Les autres dotations versées par l'Etat en 2018 sont constituées de :

- la Dotation Générale de Décentralisation .....181 k€  
- la Dotation pour les Titres Sécurisés (Passeports et CNI) .....33 k€  
- la Dotation de Recensement.....11 k€

Les allocations compensatrices de fiscalité locale représentent un montant complémentaire de 0,943 M€ en 2018 (taxe d'habitation et taxes foncières).

**Hors dotations et compensations fiscales de l'Etat, les autres participations et subventions encaissées par la ville s'élèvent à 4,147 M€ pour 2018 et concernent essentiellement les crèches et haltes-garderies municipales (2,349 M€), les centres de loisirs (564 k€) et les services en faveur des personnes âgées (SMAD et portage des repas à domicile) (448 k€). Ces recettes proviennent principalement de la CAF du Val-de-Marne (3,058 M€) et du Conseil Départemental (441 k€).**

Les subventions versées par la CAF du Val-de-Marne (hors rattachements) correspondent à :

- Prestation de Service Unique (PSU) .....2,116 M€  
- Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) (exercice 2017).....1,010 M€  
**Soit un total de .....3,126 M€**

**3) Produits des services et du domaine .....5,518 M€**  
Variation 2017/2018 ..... +3,8%

**Les participations familiales facturées sont égales à 4,831 M€ pour l'exercice 2018 et concernent notamment les activités du secteur scolaire, périscolaire, de la petite enfance, du sport et de la culture.** Les tarifs des participations familiales ont été revalorisés de +1% pour l'année 2018 (hors crèches municipales puisque le barème CNAF exprimé en % des revenus s'impose obligatoirement). La hausse de ces recettes s'explique donc principalement par la fréquentation réelle constatée dans les services municipaux.

Plus de 90% des participations familiales concernent 7 services municipaux pour un montant de 4,459 M€ sur un total de 4,831 M€. Ces services municipaux sont récapitulés dans le tableau suivant :

Secteur	CA 2017	CA 2018	Var. en %
Cantines scolaires	1,557 M€	1,636 M€	+5,1%
Crèches municipales	0,997 M€	0,956 M€	-4,1%
Centres de loisirs	0,739 M€	0,761 M€	+3,0%
SMAD	0,512 M€	0,522 M€	+2,0%
Classes de découvertes	0,194 M€	0,175 M€	-9,8%
Conservatoire Municipal	0,185 M€	0,193 M€	+4,3%
Centre Aquatique	0,101 M€	0,216 M€	N.S.
<b>Total</b>	<b>4,285 M€</b>	<b>4,459 M€</b>	<b>+4,1%</b>

Hors effet lié à la réouverture du centre aquatique en août 2017 (5 mois en 2017 et 12 mois en 2018), la variation est limitée à +1,4%.

**Les redevances d'occupation du domaine public communal s'élèvent à 513 k€ en 2018** et intègrent la recette liée à l'occupation du stade Hébert par la Société du Grand Paris (SGP) pour les travaux de la future gare du Vert-de-Maisons du Grand Paris Express (2016-2022) pour 356 k€ (70%). Les redevances d'occupation versées par le SIPPAREC au titre des différents réseaux (électricité, téléphone, câble ...) s'élèvent à 170 k€ pour 2018. Les concessions funéraires représentent 121 k€ en 2018.

**4) Autres produits de gestion courante ..... 0,561 M€**

Ces recettes sont égales à 561 k€ en 2018. Elles sont constituées à 75% des revenus des immeubles pour 452 k€ en 2018 qui concernent notamment :

- \* les locations du Moulin Brûlé .....125 k€
- \* les loyers des logements privés communaux.....167 k€
- \* les loyers encaissés au titre des acquisitions rue Charles Martigny .....108 k€
- \* les locations de lignes d'eau au centre aquatique .....47 k€
- \* les locations de la Maison du Temps Libre .....4 k€

**Une recette exceptionnelle de 108 k€ a été encaissée en 2018 par la ville au titre des loyers commerciaux des bâtiments acquis dans la ZA des Petites Haies et situés rue Charles Martigny avant revente à prix coûtant à l'ESH de Maisons-Alfort.**

Les redevances versées par les concessionnaires sont égales à 107 k€ en 2016 (55 k€ par DECAUX au titre du mobilier urbain et 52 k€ par la SEMACO au titre de la DSP 2012-2027 des marchés alimentaires).

**5) Atténuation de charges ..... 0,180 M€**

Il s'agit des remboursements des organismes sociaux de rémunérations de personnel (36 k€) et de charges sociales (144 k€).

**6) Produits exceptionnels.....8,595 M€**

Hors cessions foncières pour 7,637 M€, ces recettes sont égales à 0,959 M€ et comprennent, notamment, les recettes d'indemnisation des assurances (SMACL) pour 820 k€ dont 800 k€ au titre du solde d'indemnisation du sinistre incendie du centre aquatique (indemnisation de 1,300 M€ versée sur 2016-2018) ainsi que des remboursements de trop-perçu pour les frais d'actes liées aux acquisitions foncières pour 72 k€.

Les cessions d'immobilisations réalisées sur l'exercice 2018 concernent toutes les reventes à prix coûtant à l'ESH de Maisons-Alfort :

* Immeuble 14-16 rue Charles Martigny .....	4,879 M€
* Immeuble 12 rue Charles Martigny.....	1,128 M€
* Immeuble 23 rue Bourgelat .....	1,120 M€
* Immeuble 2-10 rue Charles Martigny .....	0,430 M€
* Appartement 8 rue Chabert .....	70 k€
* Véhicule municipal .....	10 k€
<b>Soit un total de .....</b>	<b>7,637 M€</b>

Enfin, la reprise de l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2017 au BS 2018 représente un montant de 4,631 M€.

**B-Les dépenses de fonctionnement**

Les dépenses réelles de fonctionnement sont égales à 68,933 M€ en 2018 contre 69,155 M€ en 2017, soit un taux de réalisation de 95,8% en 2018 (97,4% en 2017). Les dépenses de gestion courante baissent de -0,4% au CA 2018, soit une baisse de -254 k€ sur l'exercice 2018.

Au total, l'excédent budgétaire de réalisation de dépenses réelles par rapport aux inscriptions de l'exercice représente un montant de 3,460 M€ dont 968 k€ pour les dépenses de personnel et 416 k€ pour la réserve pour dépenses imprévues.

Réalisations budgétaires 2018 (k€)	Prévisions	Réalisations	Taux (%)
<b>DEPENSES REELLES</b>	<b>72.393</b>	<b>68.933</b>	<b>95,8</b>
<b>Dépenses de gestion courante</b>	<b>57.948</b>	<b>56.820</b>	<b>95,1</b>
Charges de personnel (D012)	37.960	36.991	97,4
Charges à caractère général (D011)	15.529	13.611	87,7
Charges de gestion courante (D65)	6.260	6.217	99,3
<b>Atténuation de produits (D014)</b>	<b>11.348</b>	<b>11.348</b>	<b>100,0</b>
<b>Charges financières (D66)</b>	<b>695</b>	<b>602</b>	<b>86,6</b>
<b>Charges exceptionnelles (D67)</b>	<b>186</b>	<b>164</b>	<b>88,2</b>
<b>Dépenses imprévues (D022)</b>	<b>416</b>	<b>***</b>	<b>***</b>
<b>DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>10.689</b>	<b>8.812</b>	<b>***</b>
<b>DEPENSES TOTALES</b>	<b>83.082</b>	<b>77.746</b>	<b>***</b>

**1) Dépenses de gestion courante.....56,820 M€**  
Variation 2017/2018 ..... -0,4%

Les dépenses de gestion courante représentent un montant de 56,820 M€ en 2018 contre 57,076 M€ en 2017 (82,4% des dépenses réelles de l'exercice 2018) démontrant ainsi l'effort de maîtrise des dépenses courantes par les services municipaux, même si la baisse des charges de personnel (-2,1% CA/CA) concourt fortement à cette évolution.

Au total, l'excédent budgétaire de l'exercice sur les dépenses de gestion courante est égal à 2,927 M€ au CA 2018 contre 1,747 M€ au CA 2017 (+1,180 M€).

Les dépenses de gestion courante regroupent les dépenses suivantes :

**- Charges de personnel (traitements et cotisations) ..... 36,991 M€**  
Variation 2017/2018 ..... -2,1%

Les charges de personnel sont réalisées à hauteur de 97,4% en 2018 contre 100,0% en 2017. Elles sont en baisse de -781 k€ en 2018. Sur l'exercice 2018, les charges de personnel représentent 65,1% des dépenses de gestion courante et 53,7% des dépenses réelles fonctionnement.

**- Charges à caractère général ..... 13,611 M€**  
Variation 2016/2017 ..... +3,5%

Ces dépenses sont constituées essentiellement des acquisitions de fournitures, des fluides (eau, électricité, géothermie et gaz) pour les bâtiments communaux et des prestations de services. Les charges à caractère général sont réalisées à hauteur de 88,0% en 2018 (88,7% en 2017).

**- Autres charges de gestion courante ..... 6,217 M€**  
Variation 2016/2017 ..... +1,0%

Ces dépenses d'un montant global de 6,217 M€ en 2018 (+63 k€) sont réalisées à 98,4% en 2018 et comprennent notamment :

\* Subventions versées aux associations (-1,3%) ..... 3,567 M€  
\* Contingent incendie BSPP (+5,0%) ..... 1,028 M€  
\* Participations écoles privées ..... 0,572 M€  
\* Indemnités et cotisations élus ..... 0,460 M€  
\* Subvention au CCAS ..... 0,337 M€  
\* Contribution au FCCT ..... 0,217 M€

La contribution nette (hors charges de structure remboursées par l'EPT) au titre du FCCT (Fonds de Compensation des Charges Territoriales) versée par la ville à l'EPT ParisEstMarne&Bois au titre de 2018 s'élève à environ 4 euros par habitant.

**2) Atténuations de produits ..... 11,348 M€**  
Variation 2017/2018 ..... +0,7%

Les reversements de recettes sont égaux à 11,348 M€ pour 2018 et concernent :

* FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources) .....	6,100 M€
* Reversement de TEOM à l'EPT10 (1,780 M€ en 2016) .....	4,415 M€
* FPIC (Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal) .....	752 k€
* Amende article 55 SRU.....	82 k€

<b>3) Charges financières</b> .....	<b>0,602 M€</b>
Variation 2016/2017 .....	-5,2%

**Les charges financières sont égales à 602 k€ en 2018 contre 635 k€ en 2017. Il s'agit du montant le plus faible depuis 1995.** Elles regroupent les dépenses suivantes :

- les intérêts de la dette communale .....	590 k€
- les commissions bancaires diverses.....	66 €
- les intérêts de la ligne de trésorerie .....	4 €
- les Intérêts courus non échus de l'exercice (ICNE 2018) .....	-58 k€

Depuis la réforme de l'instruction comptable M14 mise en œuvre au 1<sup>er</sup> janvier 2006, seul le solde réel entre le montant des ICNE de l'exercice N-1 et celui des ICNE de l'exercice N est, désormais, comptabilisé en dépense au compte 66112 de l'exercice N. Dans le cas d'une baisse des ICNE entre N-1 et N, la dépense comptabilisée au CA de l'exercice N peut donc être négative. C'est le cas pour l'exercice 2018 puisque le montant des ICNE varie de 213 k€ en 2017 à 155 k€ en 2018, soit une dépense réelle de -58 k€. Cette variation s'explique donc par la poursuite de la baisse des taux d'intérêt monétaires sur l'année 2018.

Les crédits correspondants à la réserve pour dépenses imprévues de 416 k€ constituée sur l'exercice 2018 (BS + DM) sont annulés au CA 2018.

## II-L'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

### A-Les recettes d'investissement

**Les recettes réelles d'investissement sont égales à 15,937 M€ en 2018, soit un taux de réalisation de 89,4% (121,3% pour les recettes hors emprunt).**

Réalisations budgétaires 2018 (k€)	Prévisions	Réalisations	Taux (%)
<b>RECETTES REELLES</b>	<b>25.488</b>	<b>15.937</b>	<b>89,4</b>
<b>Recettes propres</b>	<b>13.203</b>	<b>6.730</b>	<b>121,3</b>
Dotations et fonds divers (R10-R1068)	3.995	5.726	143,3
Subventions d'investissement (R13)	1.551	1.004	64,7
Cessions d'immobilisations (R95)	7.657	***	***
<b>Emprunts et dettes assimilées (R16)</b>	<b>4.357</b>	<b>1.520</b>	<b>34,9</b>
<i>Dont emprunt globalisé (R1641)</i>	<i>500</i>	<i>0</i>	<i>***</i>
<i>Dont portage foncier (R1641) (*)</i>	<i>2.340</i>	<i>0</i>	<i>***</i>
<i>Dont cautionnements reçus (R165)</i>	<i>84</i>	<i>87</i>	<i>***</i>
<i>Dont refinancement de dette (R166)</i>	<i>1.433</i>	<i>1.433</i>	<i>***</i>
<b>Autres recettes (R21+R23+R27)</b>	<b>769</b>	<b>528</b>	<b>***</b>
<b>Résultat capitalisé (R1018)</b>	<b>7.159</b>	<b>7.159</b>	<b>***</b>
<b>RECETTES D'ORDRE</b>	<b>10.689</b>	<b>8.812</b>	<b>***</b>
<b>RECETTES TOTALES</b>	<b>36.177</b>	<b>24.749</b>	<b>***</b>

(\*)-Acquisition de l'immeuble du 253 avenue Leclerc en RP sur exercice 2019

**1) Dotations et fonds divers ..... 5,726 M€**

La dotation attribuée au titre du FCTVA est égale à 1,936 M€ pour 2018 au titre des dépenses d'investissement réalisées sur l'exercice 2016.

La recette de taxe d'aménagement encaissée sur 2018 s'élève à 3,358 M€ contre 978 k€ sur 2017 dont 2,842 M€ au titre du permis construire concernant la future gare du Vert de Maisons en cours de construction dans le quartier Liberté dans le cadre du projet Grand Paris Express.

**2) Subventions d'investissement ..... 1,004 M€**

Les subventions d'investissement encaissées en 2018 s'élèvent à 1,004 M€ et concernent :

<b><u>PAE République-Carnot</u></b> .....	<b><u>488 k€</u></b>
- Construction au 237 avenue Leclerc (37 logements).....	488 k€
<b><u>CAF 94</u></b> .....	<b><u>389 k€</u></b>
- Rénovation crèche Charles Perrault (solde) .....	38 k€
- Rénovation ALSH Planètes (acompte n°2) .....	166 k€
- Rénovation ALSH Planètes (solde) .....	185 k€
<b><u>Etat</u></b> .....	<b><u>76 k€</u></b>
- Amendes de Police (exercice 2017) .....	76 k€
<b><u>Rectorat</u></b> .....	<b><u>50 k€</u></b>
- Ecoles numériques (acompte 2 <sup>ème</sup> tranche) .....	10 k€
- Ecoles numériques (solde 1 <sup>ère</sup> tranche) .....	40 k€

**3) Emprunts et dettes assimilées ..... 1,520 M€**

Aucun emprunt globalisé n'a été mobilisé sur l'exercice 2018 comme en 2016 et en 2017.

Les recettes constatées sur l'exercice 2018 concernent :

* Réaménagement de dette de janvier 2018 (Caisse d'Epargne) (R=D) .....	1,433 M€
* Dépôts et cautionnements reçus (acquisitions foncières) (R=D).....	87 k€
<b>Soit un total de</b> .....	<b>1,520 M€</b>

L'adossement financier sur de la ligne de trésorerie de 5,0 M€ ouverte auprès de la Caisse d'Epargne Ile-de-France est soldé au 31/12/2018.

**4) Reports de recettes de l'exercice 2018**

Les reports de recettes sont égaux à 3,016 M€. Ils sont liés en particulier aux opérations engagées ou terminées pour lesquelles des subventions ont été notifiées mais non encore encaissées. Les subventions et participations d'investissement reportées s'élèvent à 435 k€ et concernent :

- <b><u>Gymnase des Juilliottes</u></b> .....	<b><u>200 k€</u></b>
---	----------------------

* Construction du gymnase des Juilliottes (CRIF 2018) .....	200 k€
<b>- Modernisation de l'éclairage public.....</b>	<b>185 k€</b>
* Subvention SIPPAREC (2015) .....	44 k€
* Subvention SIPPAREC (2016) .....	46 k€
* Subvention SIPPAREC (2017) .....	70 k€
* Subvention SIPPAREC (2018) .....	25 k€
<b>- Rénovation des centres de loisirs (CAF).....</b>	<b>41 k€</b>
* Rénovation ALSH Busteau (CAF 2017) .....	41 k€
<b>- Ecoles numériques.....</b>	<b>10 k€</b>
* 2 <sup>ème</sup> tranche de 3 écoles (solde) (Rectorat) .....	10 k€

Les opérations foncières représentent un complément de 241 k€ de recettes reportées :

\* Cautionnement CDC Galerie des Juilliottes versé en 07/2014 (local commercial).....241 k€

Enfin, l'emprunt de portage foncier lié à l'acquisition par préemption de l'immeuble situé au 153 avenue Leclerc et inscrit en DM2 2018 pour 2,340 M€ est également porté en report de recettes d'investissement. Ces crédits seront annulés (sans mobilisation de l'emprunt) après revente à prix coûtant du bien à l'ESH de Maisons-Alfort au 2<sup>ème</sup> semestre 2019.

## **B-Les dépenses d'investissement**

Les dépenses réelles d'investissement sont égales à 25,336 M€ en 2018, soit un taux de réalisation de 75,7% en 2018. Les dépenses d'équipement sont réalisées à 66,2% (hors crédits DM2 2018 pour le nouveau gymnase des Juilliottes à hauteur de 1,240 M€ et reportés en 2018).

Réalisations budgétaires 2018 (k€)	Prévisions	Réalisations	Taux (%)
<b>DEPENSES REELLES</b>	<b>34.877</b>	<b>25.336</b>	<b>75,7</b>
<b>Dépenses d'équipement</b>	<b>25.324</b>	<b>15.947</b>	<b>66,2</b>
Autres dépenses (D10+D27)	0	0	***
<b>Emprunts et dettes assimilées (D16)</b>	<b>5.420</b>	<b>5.406</b>	<b>99,7</b>
<i>Dont amortissement en capital (D1641)</i>	<i>3.900</i>	<i>3.890</i>	<i>***</i>
<i>Dont cautionnements versés (D165)</i>	<i>87</i>	<i>83</i>	<i>***</i>
<i>Dont refinancement de dette (D166)</i>	<i>1.433</i>	<i>1.433</i>	<i>***</i>
<b>Solde d'exécution 2007 (D001)</b>	<b>3.982</b>	<b>3.982</b>	<b>***</b>
<b>Dépenses imprévues (D020)</b>	<b>150</b>	<b>0</b>	<b>***</b>
<b>DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>1.300</b>	<b>1.370</b>	<b>***</b>
<b>DEPENSES TOTALES</b>	<b>36.177</b>	<b>26.705</b>	<b>***</b>

### **1) Dépenses d'équipement**

Les dépenses d'équipement sont constituées des dépenses d'investissement hors emprunts et dettes assimilées. Ces dépenses s'élèvent à 15,947 M€ sur l'exercice 2018 (17,103 M€ sur l'exercice 2017) et sont réalisées à 69,4% sur l'exercice 2018 (hors complément de crédits inscrits en DM2 2018 pour le Gymnase des Juilliottes à hauteur de 1,240 M€) contre 64,9% sur l'exercice 2017.

L'opération la plus importante sur l'exercice 2018, en termes de mandatement, est constituée du programme pluriannuel de modernisation de la voirie pour 2,028 M€, soit un total de 8,825 M€ réalisés depuis le début du Mandat Municipal (2014-2018).

Par secteur d'intervention, ces dépenses concernant principalement les opérations suivantes :

**Bâtiments et services administratifs :**

- Travaux de rénovation Hôtel de Ville.....	305 k€
- Garage Municipal (dont acquisitions de véhicules 231 k€) .....	300 k€
- Informatique communale .....	599 k€
<b>Total.....</b>	<b>1,418 M€</b>

**Ecoles maternelles et élémentaires :**

- Travaux d'entretien renforcé des écoles maternelles .....	299 k€
- Travaux d'entretien renforcé des écoles élémentaires .....	821 k€
<b>Soit un total pour les écoles communales de.....</b>	<b>1,120 M€</b>

**Culture :**

- Rénovation du théâtre Claude Debussy.....	217 k€
<b>Total.....</b>	<b>446 k€</b>

**Gymnase des Juilliottes :**

- Construction du nouveau gymnase des Juilliottes.....	1,202 M€
--	----------

**Equipements sportifs (hors gymnase des Juilliottes) :**

- Travaux d'entretien renforcé des gymnases .....	149 k€
- Travaux d'entretien renforcé des stades .....	260 k€
- Travaux d'entretien renforcé du centre aquatique .....	171 k€
<b>Soit un total de.....</b>	<b>580 k€</b>

**Centres de loisirs :**

- Rénovation des centres de loisirs Planètes et Busteau .....	832 k€
---	--------

**Aménagement et environnement :**

- Programme de modernisation de l'éclairage public.....	773 k€
- Programme de modernisation de la voirie communale.....	2,028 M€
- Travaux d'entretien renforcé des espaces verts urbains .....	1,154 M€
- Acquisitions foncières .....	5,853 M€
<b><i>Dont ensemble foncier 14/16 rue Charles Martigny.....</i></b>	<b>4,935 M€</b>
<i>Dont local commercial 47 avenue de Gaulle.....</i>	<i>368 k€</i>
<i>Dont local commercial 6 allée de l'Amourette.....</i>	<i>266 k€</i>
<b>Total.....</b>	<b>9,961 M€</b>

**2) Autres dépenses d'investissement**

Les autres dépenses d'investissement sont constituées de :

<b>Emprunts et dettes assimilées</b> .....	<b>5,406 M€</b>
- Amortissement en capital de la dette (exercice 2018).....	<b>3,890 M€</b>
- Réaménagement de dette (Caisse d'Épargne) (dépense=recette).....	<b>1,433 M€</b>
- Dépôts et cautionnements reversés (dépense=recette) .....	<b>83 k€</b>

### **3) Reports de dépenses de l'exercice 2018**

**Ces reports de dépenses sont égaux à 8,267 M€.** Il s'agit des opérations d'investissement juridiquement engagées et partiellement payées sur l'exercice dont les crédits seront repris en reports au BS de l'exercice 2019 mais qui peuvent être mandatés dès le début de l'exercice 2019 au vu de l'état des restes à réaliser de la section d'investissement signé par l'ordonnateur et transmis au comptable public.

**Les reports de dépenses les plus importants de l'exercice 2018 concernent la construction du nouveau gymnase des Juilliottes pour 2,510 M€.** Les autres reports de dépenses significatifs concernent :

* Programme de modernisation Voirie Communale .....	512 k€
* Entretien renforcé des écoles maternelles et élémentaires.....	325 k€
* Entretien renforcé des espaces verts urbains.....	265 k€
* Programme de modernisation Eclairage Public .....	258 k€
* Rénovation de l'hôtel de ville.....	228 k€
* Travaux d'aménagement de la Mission Locale .....	203 k€
* Travaux arrosage automatique .....	190 k€
* Informatique communale .....	180 k€

Enfin, les acquisitions foncières représentent un montant de crédits en reports de dépenses de 2,849 M€ à raison de :

* Acquisition immeuble 153 avenue Leclerc.....	2,349 M€
* Provision pour acquisitions foncières (secteur diffus) .....	500 k€

### **III-LE RESULTAT NET DE L'EXERCICE 2018**

Le résultat de l'exercice budgétaire 2018 est constitué de la somme du déficit ou de l'excédent réalisé dans chacune des deux sections budgétaires (fonctionnement et investissement) en tenant compte des réalisations de l'exercice et des reports de recettes et de dépenses de la section d'investissement.

Conformément à l'instruction comptable M14, le virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement reste une écriture prévisionnelle et n'est pas réalisé dans l'exercice. Aussi, le résultat de la section d'investissement ne constitue pas un déficit mais correspond à un «besoin de financement» qui doit toujours être couvert par le résultat dégagé par la section de fonctionnement.

**Le CA 2018 fait apparaître, compte-tenu des reports de la section d'investissement, un résultat net qui se décompose comme suit :**

<b>Excédent de fonctionnement .....</b>	<b>+14,478 M€</b>
<b>Déficit d'investissement.....</b>	<b>-7,206 M€</b>
<i>Dont déficit de clôture.....</i>	<i>-1,956 M€</i>
<i>Dont reports de recettes.....</i>	<i>+3,016 M€</i>
<i>Dont reports de dépenses.....</i>	<i>-8,267 M€</i>

**Soit un excédent net pour l'exercice 2018 de +7,271 M€**

**Depuis 2014, l'évolution du résultat net de l'exercice est la suivante :**

<b>(en M€)</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>
<b>CA</b>	+2,258	+2,676	+3,242	+4,673	<b>+7,271</b>

Le résultat de clôture (résultat de l'exécution budgétaire hors restes à réaliser de recettes et de dépenses de la section d'investissement) est égal à +12,522 M€ au 31/12/2018. Le résultat de l'exercice 2018 sera affecté par délibération du Conseil Municipal et repris en report à nouveau lors du vote du BS de l'exercice 2019.

**Cette reprise du résultat se traduira par l'inscription d'une recette de fonctionnement de +7,271 M€ au BS de l'exercice 2019 au compte 002 «Excédent de fonctionnement reporté».**

Le taux d'épargne brute (en % des recettes réelles de fonctionnement et hors reprise de l'excédent de l'exercice 2017) s'élève à 25,4% au CA 2018 contre 14,7% au CA 2017.

Le fonds de roulement représente 29,0 jours de dépenses au 31 décembre 2018 contre 18,5 jours de dépenses au 31 décembre 2017. Le fonds de roulement d'une commune pour être optimum doit être compris autour de 15 jours de dépenses courantes. Ce fonds de roulement correspond à plus de deux mois de masse salariale (traitements et charges) (environ 3,1 M€ en 2018).

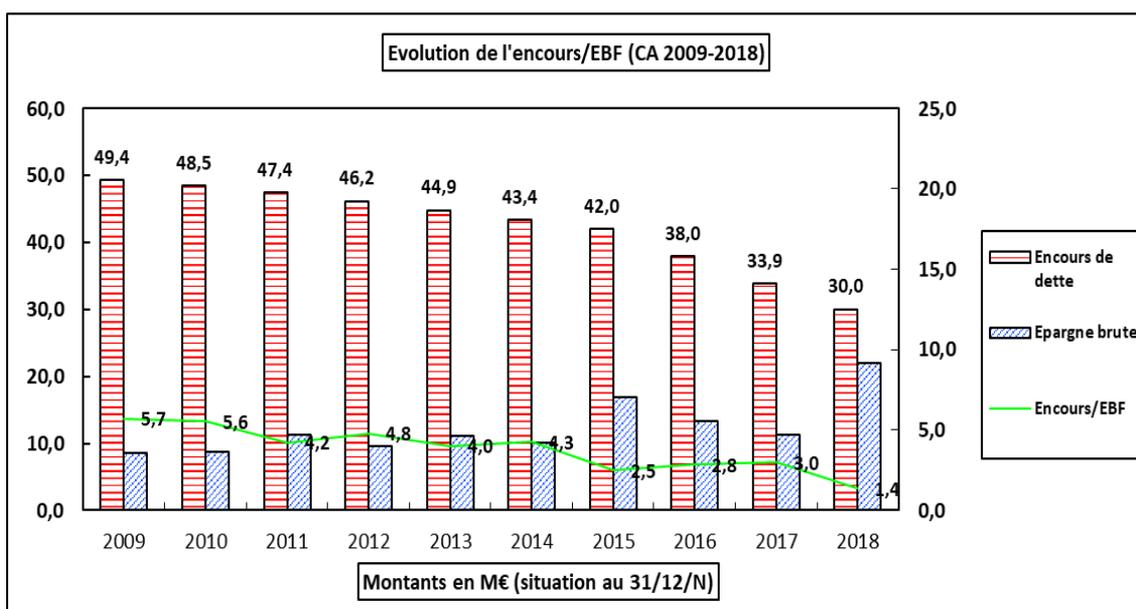
**La capacité de désendettement de la ville est égale à 1,4 année au 31/12/2018 contre 3,0 années au 31/12/2017.**

La capacité de désendettement indique ainsi le nombre d'années dont aurait besoin théoriquement la collectivité pour rembourser toute sa dette en capital si elle y affectait toute sa capacité d'autofinancement brut annuel. La capacité de désendettement est obtenue en divisant l'encours de dette communal par l'épargne brute (ou autofinancement brut) exprimée en nombre d'années.

Une capacité de désendettement inférieure à 5 années est un indicateur d'endettement faible. Une capacité de désendettement supérieure à 5 années et inférieure à 10 années est un indicateur d'endettement moyen. Une capacité de désendettement supérieure à 10 années et inférieure à 15 années est un indicateur d'endettement fort avec un seuil d'alerte à 12 années. Au-dessus de 15 années, ce ratio indique une situation financière très difficile. La Loi de Programmation des Finances Publiques 2018-2022 (article 29-I de la loi

n°2018-32 du 22 janvier 2018) fixe désormais un plafond national de 12 années pour les communes et les EPCI.

L'évolution de la situation financière de la ville montre clairement une amélioration de ce ratio prudentiel sur 10 ans (2009-2018). La capacité de désendettement de la ville (calculée au niveau du compte administratif et non du compte de gestion) s'est améliorée en passant de 5,7 années au 31/12/2009 à 1,4 année au 31/12/2018 comme le montre le graphique suivant :



#### **IV-LES RATIOS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE 2017**

Comme les années précédentes, il est également intéressant de comparer la situation financière de Maisons-Alfort par rapport aux moyennes nationale et départementale de sa strate démographique (communes de 50.000 à 100.000 habitants n'appartenant à une intercommunalité à fiscalité propre).

Si les comptes de gestion de l'exercice 2018 ne sont pas encore disponibles puisque les communes ont juridiquement jusqu'au 30 juin prochain pour les approuver, il est néanmoins possible de comparer la situation financière de notre ville à partir des réalisations de l'exercice 2017.

Le tableau suivant présente les principaux ratios budgétaires en euros par habitant issus des comptes de gestion des communes de 50.000 à 100.000 habitants pour l'année 2017 (situation financière au 31 décembre 2017).

Ces données budgétaires et financières sont publiques et consultables sur le site internet du Ministère de l'Économie et des Finances <http://www.colloc.bercy.gouv.fr>.

<b>Ratios en euros/hab. CG 2017</b>	<b>Maisons- Alfort</b>	<b>Moyenne 94 50.000-100.000</b>	<b>Moyenne France 50.000-100.000</b>
<b>I-DEPENSES 2017</b>			
Dépenses de fonctionnement	<b>1.060 €</b>	1.790 €	1.552 €
Dépenses de personnel	<b>678 €</b>	945 €	827 €
<b>II-RECETTES 2017</b>			
Recettes de fonctionnement	<b>1.215 €</b>	2.053 €	1.690 €
Produit des impôts locaux	<b>536 €</b>	755 €	633 €
<b>III-TAUX DE FISCALITE 2017</b>			
Taxe d'habitation 2017	<b>22,09%</b>	24,09%	25,85%
Foncier bâti 2017	<b>13,77%</b>	22,00%	21,95%
Effort fiscal 2017 (DGF 2018)	<b>0,84</b>	1,06	1,18
<b>IV-ENDETTEMENT 2017</b>			
Dette au 31/12/2017	<b>613 €</b>	1.838 €	1.416 €

(1)-Taux moyens nationaux de taxe d'habitation et de taxe foncière bâtie 2018  
(Etat 1259 année 2019)

**V-TABLEAU DE SYNTHÈSE  
DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2018**

<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE BUDGÉTAIRE 2018</b>	
<b>BUDGET PRINCIPAL</b>	
<b>BUDGET PRINCIPAL</b>	<b>TOTAL</b>
<b><u>I-RÉALISATIONS DE L'EXERCICE</u></b>	
<b>1) SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	
RECETTES TOTALES (RÉEL + ORDRE)	92 223 420,26 €
DÉPENSES TOTALES (RÉEL + ORDRE)	77 745 826,02 €
<b>EXCÉDENT DE CLÔTURE (A)</b>	<b>+14 477 594,24 €</b>
<b>2) SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	
RECETTES TOTALES (RÉEL + ORDRE)	24 749 158,30 €
DÉPENSES TOTALES (RÉEL + ORDRE)	26 705 186,46 €
<b>SOLDE DE CLÔTURE (B)</b>	<b>-1 956 028,16 €</b>
<b>RÉSULTAT DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE (A-B)</b>	<b>+12 521 566,08 €</b>
<b><u>II-RESTES A RÉALISER DE L'EXERCICE</u></b>	
<b>1) SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	
RESTES A RÉALISER DE RECETTES	0,00 €
RESTES A RÉALISER DE DÉPENSES	0,00 €
<b>SOLDE DES RESTES A RÉALISER (C)</b>	<b>+0,00 €</b>
<b>2) SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	
REPORTS DE RECETTES	3 016 459,36 €
REPORTS DE DÉPENSES	8 266 713,30 €
<b>SOLDE DES REPORTS (D)</b>	<b>-5 250 253,94 €</b>
<b>SOLDE DES RESTES A RÉALISER (C-D)</b>	<b>-5 250 253,94 €</b>
<b><u>III-RÉSULTAT DE L'EXERCICE</u></b>	
<b>EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>+14 477 594,24 €</b>
<b>DÉFICIT D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-7 206 282,10 €</b>
<b>SOIT UN EXCÉDENT NET</b>	<b>+7 271 312,14 €</b>